



ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ DE L'INDUSTRIE ET DU TERRITOIRE

Fer de lance de la réindustrialisation, au plan national, l'opération « Territoires d'industrie » concerne 141 bassins d'emplois dans lesquels l'État, les Régions et les intercommunalités sont étroitement associés. Le 1,3 milliard d'euros affecté à cette redynamisation du tissu industriel n'a de sens que si les moyens humains et techniques s'inscrivent dans un projet de territoire.

Dans le cadre d'un protocole avec l'ensemble des partenaires au premier rang desquels la Région des Hauts-de-France, l'Agglo est, donc, partie prenante de ce plan visant à concilier transition écologique, attractivité territoriale et transformation numérique. Tant il est vrai que les filières interne et externe des infrastructures numériques s'avèrent plus que jamais déterminantes et l'accélération de la transformation numérique une priorité.

Sur le territoire, l'histoire industrielle constitue la fondation d'un développement et d'une croissance qui ont façonné, non seulement les paysages, mais, également, les consciences. Sans rien renier du passé, aujourd'hui, la reconquête industrielle constitue une réelle source d'innovation, d'emplois et de cohésion. En témoigne les exemples de développement d'une filière logistique sur la ZES Evolis, de Tergnier, et le rachat par le groupe Drekan du site de Beautor afin d'y développer une unité industrielle de reconditionnement d'éoliennes.

L'Agglo y a pris toute sa place. De même, au travers de sa politique de soutien aux projets de développement, l'intercommunalité poursuit ses efforts dans une vision territoriale porteuse d'avenir. Les premiers résultats de cette stratégie unitaire sont prometteurs. Certes, rien n'est jamais acquis. Cependant, l'attractivité de notre territoire séduit et, portée par l'agglomération, elle se révèle déterminante dans les nouvelles implantations comme dans l'ancrage d'un certain nombre de sociétés. Chaque commune y gagne. Tous les habitants en profitent.

HIER

LA VISITE DU PRÉFET SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Préfet de l'Aisne, Nicolas Basselier a rencontré Thibaut George, PDG du groupe Drekan, reprenneur du site NLMK, à Beautor. Consacré à la maintenance de machines tournantes et au reconditionnement d'éoliennes, ce site de 25 ha abritera également le siège du groupe. Par ailleurs, avant d'inaugurer le parc des Buttes Chaumont à Tergnier, le représentant de l'État s'intéressa aux « Biscuits Mademoiselle », entreprise installée depuis quelques mois sur la ZAC l'Univers de Chauny.



AUJOURD'HUI



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : BIENTÔT LES TRAVAUX

Avec le transfert du pouvoir de police au Président de l'Agglo, obligation est faite aux communes de plus de 5 000 habitants de disposer d'une aire d'accueil ouverte aux gens du voyage avec des conditions de séjour répondant aux normes. Le site d'Ognes se devait d'être réhabilité. Les travaux vont prochainement démarrer. Le marché de travaux vient, en effet, d'être attribué à la société « Rénovimmo », de Meaux, pour un montant de 478620 €.

DEMAIN

UN MÉDIATEUR SANTÉ POUR FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

Faute de moyens financiers, nombre d'habitants renoncent aux soins. Grâce à l'attribution d'un poste « adulte-relais » par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le territoire bénéficiera d'un médiateur santé, notamment chargé de faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des populations vivant dans les quartiers prioritaires de la ville de Chauny, Tergnier et la Fère.



NOS DOSSIERS

TERRITOIRE D'INDUSTRIE: L'ÉTAT ET LA RÉGION AUX CÔTÉS DE L'AGGLO

Identifié « *Territoire d'industrie* », le territoire du Saint-Quentinois - Tergnier pourra s'appuyer sur un protocole signé avec l'Etat et la Région Hauts-de-France. Son objectif: fixer les priorités communes des Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, de Chauny - Tergnier - La Fère, des Communauté de communes de l'Est de la Somme et de la Haute Somme afin de développer les compétences et les qualifications des publics, adapter l'offre globale de déplacement interterritoriale et de mobilité pour les demandeurs d'emploi, les salariés et les jeunes, renforcer l'attractivité du territoire, créer des lieux partagés et collaboratifs et simplifier les démarches administratives des porteurs de projets.



DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LOGISTIQUE AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE



Face aux besoins et de manière à soutenir ce secteur en développement, l'Agglo lance une étude de développement d'une filière logistique sur la ZES Evolis, de Tergnier. La Chambre de commerce et d'Industrie régionale des Hauts-de-France a été choisie pour réaliser cette étude, en partenariat avec « *Euralogistic* », pôle d'excellence régional qui a vocation de diffuser et de promouvoir les savoir-faire en matière de logistique dans l'ensemble des Hauts-de-France auprès des entreprises, des ports et des plates-formes logistiques, des centres de formation et de recherche, des collectivités locales et des prescripteurs, des organismes professionnels et des acteurs de l'emploi.

49 000 € D'AIDES AUX ENTREPRISES

Fidèle à son soutien au tissu industriel, artisanal et commercial, l'Agglo accompagne le développement local. Ainsi, à Chauny, trois dossiers ont été approuvés. Spécialisée dans crêpes sucrées et salées, milkshakes, smoothies et bubble teas, l'entreprise « *Crêpes brothers* », obtient une aide immobilière de 1 100,80 €. 3 184,41 € sont alloués à « *ASN automobiles* », pour l'aménagement d'un atelier de réparation automobile. « *TPVHS* » vient d'acheter les 4 ha de l'ancienne friche Lesieur pour y déployer une activité de tri et de revalorisation des déchets de travaux publics, de collecte et de broyage du bois pour fabriquer des copeaux vendus à des chaufferies et de stockage de céréales pour le compte de coopératives agricoles. Ce projet bénéficie d'une aide de 20 815,50 € pour l'acquisition des terrains et leurs aménagements.



LES AIDES A L'INVESTISSEMENT MATÉRIEL

« *PL Bâtiment services* », à Chauny (3 000 €), « *Beautor bâtiment courtage* », à La Fère (3 000 €), « *Aimé Mercier* », à Chauny (1 578,05 €), « *Maoh* » à Chauny (8 049,39 €), « *Autonome garage* », à Chauny (7 758,62 €), « *Axonaise du bâtiment* » à Tergnier (551,16 €).

LA GESTION DU REFUGE-FOURRIÈRE À L'AGGLO



En application de la loi NOTRe, la communauté d'agglomération exercera, au 1er janvier 2020, les compétences « *Eau* » et « *Assainissement* ». Ce transfert prive donc le SIVOM Chauny-Tergnier-la Fère de l'ensemble de ses compétences, hormis la construction, l'aménagement et la gestion d'un refuge fourrière pour animaux. Aussi, dans un souci d'efficacité et de simplification, le conseil de l'Agglo a, également, décidé d'exercer cette compétence au 1er janvier 2020. De même, avant que le refuge soit accessible à toutes les communes du territoire, l'Agglo prendra en

charge les cotisations actuellement versées à la SPA, les montants correspondants seront déduits des attributions de compensation des communes concernées.

AVEC VOUS

CINQ FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES



Lors du Bureau communautaire de l'Agglo du 26 août plusieurs fonds de concours ont été alloués aux communes du territoire. 2 040 € iront à la Commune de Charmes pour la réfection du pignon du local du Club des aînés, 834 € à Monceau-Les-Leups pour l'acquisition d'une tondeuse professionnelle, 3 242 € à Servais pour l'achat d'un logiciel pour la mairie et la pose de couverture sur le toit de la salle des fêtes. Par ailleurs, Deuillet percevra 2 933,18 € pour l'acquisition de panneaux de signalisation, d'une scie circulaire et des travaux d'aménagement du secrétariat de mairie et l'extension de l'annexe de l'atelier municipal. Enfin, 5 000 € iront à Travecy pour la création d'une aire de jeux pour enfants.

L'AGENDA

Mardi 1^{er} octobre, 10 h :

Point presse sur la rentrée scolaire et les nouveautés du réseau TACT.

Jeudi 3 octobre, 10h :

Restitution du diagnostic des cours d'eau.

Jeudi 3 octobre, 14h30 :

Réunion sur la rénovation du contrat de ville intercommunal.

Vendredi 4 octobre, à partir de 8h30 :

Rencontres économiques au domaine du Mont Rouge, à Rogécourt.

Mardi 8 octobre, 18h :

Réunion publique Picardie Pass Rénovation.

Lundi 14 octobre, 11h :

Inauguration de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Sinceny.

Mardi 15 octobre, 14h :

Comité technique du plan climat air énergie territorial.

Jeudi 17 octobre, 9h :

Formation des élus sur le plan local d'urbanisme intercommunal.

Vendredi 18 octobre, 10h :

Réunion du groupe de travail « Plan d'action foncière ».

